NUMERO LII.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 1. Juillet 1803.

TRAIT d'une Lettre de CONSTANTINOPLE *du 25. Mai.*

LE *Capitan-Pacha*, ou Grand-Amiral *Turc*, est sur le point d'appareiller de ce Port avec une forte Escadre: On sçait la destination de cet Armement pour l'*Archipel* & la *Méditerranée*: Il doit, en ...lier, servir en ce moment à faire re... la Neutralité du Pavillon *Ottoman*, ... d'hostilités entre la *France* & l'*An*..., la *Porte* ayant déclaré ne vouloir ... aucune part à la querelle des deux ...ces. Le nouvel Ambassadeur de la ..., Mr. *Drummond*, qui vient rem... en cette qualité Mylord *Elgin*, est ... ici le 12. de ce mois. Il est descen... l'Hôtel du nouvel Envoyé *Russe*, ... d'*Italinsky*; & il loge depuis chez ce ... jusqu'à ce qu'il lui ait été préparé ... demeure particulière: Ces Ministres ... d'amitié particulière, contractée à ... de *Naples*, où en dernier lieu ils ... résidé ensemble. Mr. *Drummond* aura ... prochainement son Audience solem... du *Grand-Visir*, pour lui remettre ses ... de créance. L'Envoyé *Prussien*, ... de *Knobelsdorf*, vient de partir de ... Capitale pour retourner à *Berlin*: ... son départ, il a obtenu de la *Porte* ...*man*, qui assure aux Bâtimens *Prus*... les mêmes avantages, dont jouïssent à ...*tinople* les Vaisseaux des Nations les ... favorisées: Une autre faveur non moins ... pour le Commerce *Prussien*, c'est la ...tion du *Grand-Seigneur* d'accorder à ...vires des Passeports *Turcs*, qui les ga...nt contre les pirateries des *Barbares*... Le Chargé-d'affaires de *Suède*, Mr. ..., qui s'étoit mis en route de cette ... pour *Vienne*, s'est arrêté en chemin à ... de desordres violens en *Romélie*: Il ... d'envoyer ici de *Kirkliza* un *Janis*..., pour demander à la *Porte* un Ordre, ...joigne au Pacha de *Rusczick* de lui ... jusqu'au *Danube* une Escorte de ... Hommes, à lui & aux Négocians & ... Personnes, qui l'accompagnent."

EXTRAIT d'une Lettre de BERNE *du 15. Juin.*

„ Il continuë à règner une extrême activité dans tous les Cantons *Suisses*, pour en régler & rétablir les affaires particulières, autant que pour se préparer à concourir aux travaux prochains de la première Diète de la Confédération, qui doit s'ouvrir à *Fribourg* le 4. Juillet, & asseoir sur les bases de l'Acte de Médiation les rapports des dix-huit Cantons entre eux, leur Administration commune, leurs relations à l'extérieur. Tant d'occupation domestique, tant d'intérêts Nationaux aussi précieux, sont cependant loin de détourner entièrement les regards des *Suisses* & de leurs Gouvernans des affaires générales de l'*Europe*, de la nouvelle querelle surtout entre la *France* & l'*Angleterre*: Ils les suivent avec la plus sérieuse attention, non moins que toutes les autres Nations; &, quoiqu'éloignés du premier théâtre des hostilités, ils en ont même envisagé un moment l'approche avec inquiétude pour eux-mêmes. Heureux toutefois les *Suisses*, après tant de desastres, bien plus heureux cette fois que la plûpart des Peuples! ils semblent de plus en plus fondés à espérer, qu'aussi longtems au moins que la Guerre ne divisera pas le Continent même, ils resteront parfaitement tranquilles dans leurs Montagnes & Vallées. Cette perspective, & le désir d'assurer par tous les moyens un si grand avantage, ont engagé le *Land-Amman* de la *Suisse*, il y a quinze jours, à envoyer dans tous les Cantons la Lettre-Circulaire suivante."

FRIBOURG, *le* 30. *Mai* 1803.

Le Land-Amman *de la* Suisse *aux Gouvernemens Cantonaux.*

„ CITOYENS, Les circonstances actuelles exigent de nouveau une stricte surveillance des Feuilles publiques. Les difficultés, élevées entre diverses Puissances, *sont étrangères à la Suisse*; & il est de toute convenance, qu'aucune Feuille publique, imprimée en *Suisse*, ne se permette aucune desapprobation, ni ne jette le moindre blâme sur les discussions Politiques relatives à ces différends. Je vous prie donc d'établir, au moyen d'une mesure extraordinaire, une Cen-

ſure temporaire, qui, par ſon exactitude & ſa juſteſſe, écarte toute choſe, par laquelle les Feuilles publiques, imprimées dans votre Canton, pourroient mettre en danger nos relations avec quelque Puiſſance que ce ſoit. Recevez, CITOYENS, l'aſſurance &c."

(*Signé*) LOUIS D'AFFRY.

„ Cet aſſerviſſement de la Preſſe, ſi quelque motif pouvoit l'excuſer aux yeux de la Nation dans ſon état de foibleſſe actuel, c'étoit ſans doute la raiſon donnée par le Général d'*Affry*. Les eſpérances, que ſa Lettre autoriſoit à concevoir, ont depuis été confirmées encore par la publication de la Note, qui lui a été adreſſée le 3. de ce mois par le Chargé-d'affaires *François* en *Suiſſe*, & qui annonce la Guerre même ſans la moindre invitation contraire à la Neutralité. Voici cette Note (*annoncée dans notre avant-dernière* Gazette.)"

BERNE, *le* 14. Prairial *an* 11. (3. *Juin* 1803.)

„ Le Sous-ſigné, Chargé-d'affaires de la République *Françoiſe*, a reçu de ſon Gouvernement l'ordre de faire connoître à celui de l'*Helvétie* les nouvelles provocations de l'*Angleterre*, ſes hoſtilités, & les motifs de défenſe & d'honneur, qui ont dû diriger la conduite du Gouvernement *François*. Le Traité d'*Amiens* étoit à-peine ſigné, que déjà le Gouvernement *Anglois* méditoit de l'enfreindre. La conduite, qu'il a tenuë depuis cette époque, annonce clairement cette intention; il a ſouffert, que le Gouvernement *François* fût journellement inſulté par ſes Ecrivains périodiques & par des Pamphlets, dont les Auteurs, Etrangers pour la plûpart, étoient conſéquemment ſous la main du Gouvernement. Il a continué de donner aſyle & protection à des Hommes dangereux, ſignalés par le Gouvernement *François*; les uns ont formé à *Jerſey* des Raſſemblemens hoſtiles, tandis que d'autres ont été vomis ſur nos Côtes par les *Anglois* eux-mêmes, ſans que le Miniſtère ait fait autre choſe que d'éluder les plaintes, qui lui ont été portées à cette occaſion. Plus on a mis en *France* de bonne-foi & même de célérité à exécuter le Traité d'*Amiens*, autant on a affecté en *Angleterre* d'y mettre de l'aſtuce & de la lenteur. Dix mois s'étoient écoulés ſans qu'on apperçut au Gouvernement *Anglois* la moindre diſpoſition pour faire évacuer l'Iſle de *Malte*, qui, aux termes du Traité, auroit dû l'être au bout de trois mois. Cette Clauſe étoit trop importante pour que le Gouvernement *François* négligeât d'en requérir l'exécution; c'eſt alors qu'a eu lieu ce Meſſage, par lequel le Roi annonce au Parlement, qu'il ſe fait des Armemens formidables dans les Ports de *France* & de *Hollande*, & qu'il exiſte entre les deux Gouvernemens des diſcuſſions importantes, dont le réſultat eſt incertain. Toute l'*Europe* connoiſſoit l'objet de ces Armemens; &, quant aux prétendues diſcuſſions, elles étoient évidemment ſuppoſées, puiſque le Gouvernement *François* n'en avoit aucune connoiſſance. Il a bien fallu, qu'il donnât des explications ſur ces aſſertions menſongères; & il l'a fait avec le calme & la dignité, qui conviennent à la raiſon. Le Miniſtère *Anglois*, au contraire, a mis autant d'arrogance dans ſon ſtile que d'injuſtice dans ſes prétentions. Telle eſt la différence conſtante, qu'il eſt facile de remarquer dans les Notes, reſpectivement remiſes durant le cours de cette diſcuſſion, dans laquelle on ne ſait ce qui doit étonner davantage, ou de l'inſolente exigeance du Gouvernement *Anglois*, ou de la patiente modération du *Premier Conſul*. L'iſſuë d'une telle Négociation étoit facile à prévoir: Le Gouvernement *Anglois* a publié, le 16. Mai, une Déclaration de Guerre; S. M. *Britannique* a défendu à ſes Sujets d'entrer dans les Ports *François* & *Batave*, ou dans ceux qu'occuperoient les Armées *Françoiſes*: Elle a ordonné un *Embargo* général ſur les Bâtimens de ces deux Nations, qui ſe feroient actuellement ou qui pourroient arriver dans ſes Ports, & ſur les Perſonnes & Marchandiſes trouvées à bord de ces Bâtimens; Elle a autoriſé les Armemens en courſe contre tout Navire appartenant à des *François* ou à des Habitans de la *France*; & même avant toute Déclaration de Guerre, deux Frégates *Angloiſes* ſe ſont emparées, à quelque diſtance de *Breſt*, de deux Bâtimens de Commerce *François*. Le Gouvernement, trompé dans ſes efforts pour le maintien de la Paix générale, a dû prendre les meſures, que prescrivoient le ſoin de ſa dignité & les intérêts de la République; il a publié les Pièces officielles de toutes ſes Négociations avec l'*Angleterre*, depuis les premières ouvertures qui avoient amené la ſignature des Préliminaires de la Paix, juſqu'au moment où l'*Angleterre* a refuſé de ſe conformer à ſes propres engagemens; &, ſe voyant forcé de remettre encore à la fortune des Armes la deciſion de ſi grands intérêts, c'eſt par la franche expoſition de ſa conduite qu'il a voulu répondre aux prétextes, mis en avant par l'*Angleterre* pour ſe juſtifier de ſon aggreſſion. Le Gouvernement *Helvétique* verra ſans doute, dans la Communication, qui lui eſt faite, une nouvelle preuve du déſir que le Gouvernement *François*, d'entretenir les relations d'amitié, qui uniſſent la *France* & la *Suiſſe* depuis ſi longtems. Le Sous-ſigné profite avec empreſſement de cette occaſion pour renouveller à Mr. le *Land-Amman* de la *Suiſſe* l'aſſurance de ſa conſidération reſpectueuſe." (*Signé*) M. G. GANDOLPHE.

„ Le Général-Miniſtre *Ney* eſt très-inceſſamment attendu ici, de retour de ſa Légation à *Paris*: Il eſt déjà arrivé à *Bâle*. Nous attendons également dans peu en

un Ministre *Russe* près les Cantons ; le Comte de *Panin*, qui voyageoit dans le *Midi* de l'*Europe*.

TRAIT des *Nouvelles de* PARIS, *jusqu'au* 5. Messidor (24. *Juin*.)

Le *Premier-Consul* & Mme *Bonaparte* sont attendus, hier au soir, de *St. Cloud* à *Fontaine*, chez leur Frère *Joseph*. On dit qu'ils se remettront en route aujourd'hui pour entreprendre le Voyage projetté. Cependant les intentions du *Premier* ne sont point annoncées officiellement jusqu'ici. Quelles qu'elles soient, le Ministre de l'Intérieur, Citoyen *Chaptal*, doit précéder immédiatement *Bonaparte* dans tous les Chefs-lieux de Département. Il est parti avant-hier de *Paris*. Le Ministre de la *Marine*, Contre-Amiral *Decrès*, qui a quitté la Capitale, il y a quelques jours, a fait déjà la visite préalable des Côtes du *Canal*. Entre autres on mande de *Cherbourg*, que ce Ministre y est arrivé *incognito* le 26. *Prairial* de grand matin, y employa toute la journée à visiter les Forts, sur-tout les travaux remarquables, qui doivent donner à ce Port une nouvelle face & un nouveau nom, celui de *Port-Bonaparte* ; le soir fort tard, il avoit fini sa tournée. A *Paris* le Contre-Amiral *Decrès* est remplacé *par interim*, dans l'administration du Département de la Marine & des Colonies, par le Conseiller-d'Etat *Laret-Fleurieu*. Les efforts de cette administration pour augmenter les Forces navales de la République sont extrêmes. Toutes les Autorités & Fonctionnaires de la République les secondent à l'envi. Pour cet objet le Conseil-Général du Département des *Deux-Sèvres*, Chef-lieu *Niort*, vient de consacrer encore une somme de 300,000. Francs ; une Assemblée des principaux Magistrats d'*Indre & Loire*, réunis à *Tours*, de voter l'offrande de 300,000. Francs ; une Réunion semblable des Actionnaires de *Seine & Marne*, Chef-lieu *Melun*, de voter celle de 300,000. Francs ; l'Arrondissement de *Lille*, enfin, de faire à lui seul le même vœu. Tous ces vaisseaux doivent être employés à la conduite d'autant de Frégates, portant les noms du Département ou de l'Arrondissement qui en aura fait les frais. Pour les Villes dans ces cas comme dans les autres du même genre, il est ouvert des Emprunts par souscription volontaire, dont le remboursement est assuré par une légère addition aux Contributions publiques. Dans la Capitale les Listes de Souscripteurs pour la construction de Chaloupes-Canonnières continuent aussi à se grossir ; il n'y a pourtant jusqu'ici que six Chaloupes de première grandeur en construction à *Paris*, faute de Charpentiers, qui sont attendus. A toutes les offres se mêlent celles des Officiers réformés de l'Armée *Françoise*, qui présentent de nouveau le secours de leurs bras au Gouvernement. Ceux du Département de *Vaucluse*, de résidence à *Avignon*, viennent d'écrire au Ministre de la Guerre, " que „ la voix de la Patrie en danger a rallumé „ dans leurs coeurs ce courage & cette „ intrépidité, qui l'ont si souvent soutenuë contre la fureur impuissante de ses „ Ennemis humiliés ; qu'ils brûlent du désir „ de lui donner, au péril de leur vie, de nouvelles preuves de leur dévouement &c. " Le Général de Brigade réformé *Duval*, exhortant les Officiers de la même classe dans son Département, celui des *Deux-Sèvres*, à faire une Adresse semblable, leur a écrit : „ Hâtons-nous d'instruire le *Premier-Consul* de notre zèle. Nous lui demanderons l'autorisation de nous réunir, de „ nous organiser comme il le jugera convenable, & nous marcherons à la défense de „ nos Côtes ; nos Brevets & nos Epaulettes n'ont pu nous faire oublier, dans quels „ rangs nous fîmes la plûpart nos premières armes. Si quelques talens Militaires nous ont fait quitter la Giberne, que les vertus d'un bon Soldat nous la fassent reprendre ; elle ajoutera à l'éclat des Marques distinctives de nos Grades ; & notre „ courage, trop longtems enchaîné, ne „ s'indignera plus de l'affligeante dénomination d'Officiers réformés. " Mais rien ne semble être comparable au dévouement, & à la résignation, exprimés au Chef-Magistrat au nom de la Place de *Bordeaux*, dans l'Adresse ci-dessous. "

Le Conseil Municipal & la Chambre de Commerce de *Bordeaux* au *Premier-Consul*. — BORDEAUX, le 14. *Prairial* an 11. (3. Juin 1803.)

CITOYEN PREMIER-CONSUL ET PRÉSIDENT,

„ *Le cri de Guerre a retenti. Vos sacrifices n'ont pu détourner ce fléau. Le Favori de la Victoire a vainement donné l'exemple de la modération ; la haine* Britannique *a prévalu. L'irréconciliable Ennemi du nom* Français *est toujours fidèle à son caractère. Il rompt la foi des Traités ; & c'est à l'aide de l'artifice qu'il cherche à justifier le parjure. S'il faut en croire le Cabinet* Britannique, *la* France *s'isoleroit aujourd'hui de son Gouver-*

ment. D'insidieux Manifestes, des Discours dont la véhémence déguise mal le Machiavélisme, distinguent les voeux & les intérêts du Peuple de la querelle de son Chef. Ainsi, d'après ces Insulaires, ce n'est pas la Nation toute entière, qui s'indigne de leur attaque, & qui acceptera leur défi. Nous venons, à la face de l'Europe, *démentir cette perfide imposture. Nous venons démontrer à l'Ennemi, que jamais il n'exista de concert plus unanime entre la* France *& son Gouvernement. En comparant à nos intérêts personnels les sentimens que nous exprimons,* l'Anglois *lui-même se verra forcé d'en reconnoître la sincérité. Sur nous vont tomber les premières calamités inséparables d'une Guerre Maritime: Ces blessures,* que l'Ennemi nous fera *dans des lieux où nous n'aurons pu le prévenir ou l'atteindre,* Bordeaux *& son Commerce vont sur-tout s'en ressentir. C'est nous qui répondrons, avec le plus entier abandon, à l'appel fait au Commerce de la* France; *sur la foi d'un Traité dont tout garantissoit la durée, nos Expéditions se multiplièrent comme dans nos beaux jours; nos Vaisseaux se sont rapidement portés vers les deux* Indes. *La Guerre éclate; & les retours sont loin d'être effectués. Une foule de Navires, sortis de nos Ports, y sont encore attendus, & laissent nos Armateurs partagés entre des dangers trop réels & de bien foibles espérances. Leur ruine,* CITOYEN PREMIER-CONSUL, *sera celle de leur Cité; car, au sortir de cette Révolution que vous avez terminée, des Expéditions aussi importantes ne pouvoient appartenir aux Capitaux de quelques-uns, mais à la confiance de tous. Eh bien! privés de tous nos moyens employés à ces avances désormais incertaines, menacés d'une perte totale, les Habitans de cette Cité, le Commerce qui en fut l'ornement & le soutien, se sentent pressés de vous témoigner leur reconnoissance: Ils ont vu les sacrifices, que le Héros a faits au maintien de la Paix; ils ont reconnu votre tendre sollicitude dans la sage lenteur, qui en a prolongé la durée. Mais l'honneur & la gloire du nom* François *ont dû mettre un terme à votre longanimité. Convaincu que l'Ennemi a lu la Guerre, nous cessons de calculer les heurs particuliers qu'elle nous prép nous nous empressons de mettre nos forces & nos derniers moyens, à la dis du Vengeur de la querelle commune."*

Salut & respect. (Suivent les Sign

„ L'*Angleterre* ayant déclaré enfin re à la *Hollande*, qui déjà en part abondamment les maux, le *Journal François* vient de publier le Mes S. M. *Britannique* y relatif, avec flexions. " Si S. M. *Britannique* a „ relativement à la République *Bat* „ me elle l'a fait à l'égard de l'*Esp* „ n'ayant arrêté aucun des Bâtime „ de Guerre, soit de Commerce, „ nant aux *Hollandois*, la *Batavie*, „ séquence des Traités qui la lie „ *France*, eût déclaré la Guerre, „ *terre* pourroit dire, que les mal „ la Guerre, pour cette Nation; s „ suite de ses liaisons avec la *France* „ S. M. *Britannique* s'est mise en „ avec la *Hollande* par des hostil „ même jour où Elle a commencé „ lités contre nous: Mais au mo „ le Message du Roi d'*Angleterre* „ contre la *Hollande* une Déclar „ Guerre, quatre-vingt Bâtimens „ *dois* étoient déjà dans les Por „ *Grande-Brétagne*, y ayant été c „ non par des Corsaires, mais „ Bricks, des Frégates, des Croi „ la Marine Royale! Vous osez „ ler à l'opinion de l'*Europe*, & „ faites pas un acte, qui n'excite „ indignation de l'*Europe* entière „ Droit public feroit rougir *Tunis* „ mais il est digne de vous."

A. BLUSSÉ & Fils *à* DORDRECHT *viennent de mettre en vente les* Cantiq le Culte public, recueillis & imprimés par ordre du Synode Wallon; *grand* pap. ord. *à f* 2: — *sur pap. Royal à f* 2: 8. — *gr. in* 12mo *sur pap. ord. à f* sur pap. Royal *à f* 1: 18. — *petit in* 12mo *à f* 1: 6. — *format plus petit encore à* tous *signés par un des Commissaires du Synode en preuve d'authenticité. Les deux* Editions *des Cantiques correspondent, & peuvent être jointes respectivement dans* reliure, *aux deux* Bibles Françoises *de poche, petit in* 12mo *& in* 18, *ou à* celles-ci, *qui se débitent, ainsi que les* Cantiques, *chez les sus-dits Libraires* Confrères *dans les principales Villes.*

J. J. GEYLER & Comp., *Libraires à* AMSTERDAM, *ont fait imprimer & en vente les* SERMONS de feu Mr. J. R. BOULLIER, 2. *Vol. gr. in* 8vo. *P les Souscripteurs f* 5: — *sur Pap. ord., & f* 7: — *sur Pap. vélin; & pour n'ont point souscrit f* 6-5 — *sur Pap. ord., & f* 8-15 — *sur Pap. vélin.*

A LEYDE, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

NUMERO LII.

PLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES, publiées à LEYDE, le 1. Juillet 1803.

EXTRAIT d'une Lettre de HANOVER *du 21. Juin.*

E Général-Commandant en chef de l'Armée *Françoise*, *Mortier*, est sur le point d'aller faire le tour des principaux Districts & Villes de l'Electorat. Ce Voyage, inspiré par le désir d'examiner en personne la situation des Troupes & du Pays, doit s'étendre encore à *Hambourg* par motif de curiosité. Cette e du Général a déjà été précédée de quelques petites courses. Ainsi il a été voir, au 18, la Forteresse de *Hamelen*, avec le Général d'Artillerie *Dulauloy*, & le Co- *Rapp*. Ce dernier Officier venoit alors de retourner ici de la visite de l'Embou- de l'*Elbe*, de ce côté, depuis *Stade* jusqu'à la Mer. Le 19. le Général *Mortier* endu encore à *Neundorf*: On y attend ces jours-ci le Prince-Héréditaire *Frédéric* *nemarc*, qui vient y prendre les Bains; il doit déjà être arrivé aujourd'hui à *Celle*; nom de Comte de *Stormarn*, & accompagné des Princes, ses Fils; demain il a à *Hanover*. Hier, le Général de Division *François*, *Montrichard*, est entré la Ville de *Lunebourg*, avec un Renfort pour la Garnison: C'est la Place la voisine du petit Pays de *Lauembourg*, séjour actuel de la Régence Royale-Electo- & de l'Armée *Hanovrienne*, qui s'y trouve resserrée, & fort à l'étroit. Jusque hier avoit point eu encore de Troupes *Françoises* dans la Principauté de *Göttingue*, ni la Ville. Celle-ci n'en recevra même du tout dans ses murs; elle doit encore cet ge à celui d'être le siège d'une Université célèbre. Cette Université, traitée déjà ant d'égard dans la Convention de *Suhlingen*, ne l'a pas été moins ensuite dans entrevuë entre ses Députés & le Général *Mortier*, & enfin dans les Lettres ci-dessous."

RÉPUBLIQUE FRANÇOISE. — ARMÉE DU HANOVER.

Au Quartier-Général à HANOVER, *le* 27. Prairial *an* 11. (16. *Juin* 1803.)

OUARD MORTIER, *Lieutenant-Général, Commandant en chef, au Recteur de Université à* Göttingue.

orsque je donnai à Mrs. vos Députés l'assurance de la protection spéciale, accordée à l'Université de *Göttingue*, je vous fis connoître mon intention personnelle avec plus de plaisir, que je ne faisois par-là que prévenir l'intention du *Premier-Consul*, e vous le verrez par la Lettre du Ministre de la Guerre, dont je vous envoye Copie, que par celle, qu'il a écrite à Mr. *Heyne*, un des Membres de votre Université. onneur de vous saluër." (*Signé*) ED. MORTIER.

PARIS, le 21. *Prairial* an 11. de la République *Françoise* (10. Juin 1803.)

Ministre de la Guerre au Lieutenant-Général MORTIER, Commandant en chef à *Hanover*. *L'Université à* Göttingue, CITOYEN GÉNÉRAL, *a rendu dans tous les tems aux* *& aux Beaux-Arts les plus grands services*, & l'Institut National de France *lui a une preuve particulière d'estime, en ce qu'il a nommé son Associé l'un des Membres de Université (Mr. le Conseiller-Intime de Justice* Heyne.) *L'intention du* Premier-Con- *que vous accordiez une protection spéciale aux Etablissemens de l'Université & à tous* *mbres. Donnez-leur à connoître, que le bruit des Armes ne doit point troubler leurs* *ations pacifiques, & que la Nation* Françoise *honore les Sçavans & les Connoisseurs des* *de tous les Pays.*" (Signé) AL. BERTHIER.

PARIS, le 21. *Prairial* an 11. de la République *Françoise* (10. Juin 1803.)

Ministre de la Guerre à Mr. HEYNE, Membre de l'Université à *Göttingue*, & Associé l'*Institut National* de *France*.

Premier-Consul, MONSIEUR, *sçait apprécier les services, que l'Université de* *gue a rendus aux Sciences & aux Arts, ainsi que les justes droits, qu'elle s'est acquis à* *nnoissance des Sçavans. Le bruit des Armes ne doit interrompre en aucune manière ses* *ations pacifiques & utiles. L'Armée* Françoise *donnera une protection spéciale à ses Eta-* *ens. Son Général en a reçu l'ordre, & l'exécutera avec grand plaisir. Vous pouvez* *cette assurance à tous les Membres de votre Université, que le* Premier-Consul *honore* *grande estime, & en particulier à Mr. de* Martens, *son Prorecteur. Recevez l'assuran-* *la considération la plus distinguée.*" (Signé) AL. BERTHIER.

Les premières demandes, faites par les *François* aux Villes *Anséatiques*, à celle de e du moins, n'ont pas eu de suite. Le Sénat de la dernière, après la réception invitation connuë, se refusa d'y satisfaire. Il avoit été remis à son Président, outre ettre du Général *Mortier*, la Copie suivante d'une Note explicative."

„ Le Général en chef, commandant l'Armée *Françoise* en *Hanover*, comptant sur positions amicales de la Ville de *Brême* envers la République *Françoise*, croit pouv poser entiérement sur son Sénat pour l'exécution des dispositions suivantes, & de

„ 1. Que l'*Embargo* soit mis de suite sur tous les Bâtimens *Anglois*. "

„ 2. Que tous les Officiers & Matelots *Anglois* soient remis sans délai à l'Armée *Fr*

„ 3. Que les Négocians de cette Ville fassent la déclaration des Marchandises, qui appartenir aux *Anglois*, & qui leur sont consignées. Enfin l'Etat de situation a Correspondans *Anglois*. "

Note explicative des volontés du Général en chef. — *Au Citoyen* Buhl, *Comm Relations-Commerciales de la République* Françoise *auprès la Ville de* Brême.

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 7. Messidor (26. *Juin*.)

„ Le *Journal officiel* a annoncé hier le départ du *Premier-Consul* pour les Dépa du *Nord* dans la même journée. Il s'étoit mis en route le matin, & devoit arriv à *Amiens*. Le Chef-Magistrat est donc resté le 5. *Messidor* (24. Juin) à *Mo* & il y a passé ce jour dans les affaires du Gouvernement. *Bonaparte* doit, à cet pagne, avoir travaillé encore avec le Ministre des Relations-Extérieures, qui rendu de la Capitale; & très-probablement de nouvelles Dépêches pour *Londres* plus importantes, auront été le résultat du travail. On ne peut guères douter, n'ait été la suite de l'arrivée successive à *Paris* de deux Couriers de *Pétersbou* expédié par l'Envoyé *François* Général *Hédouville*, l'autre par le Chancelier Comte de *Woronzow*, & apportant au Gouvernement de *France* & à l'Envo Comte de *Markoff*, les premières explications de l'Empereur *Alexandre* sur la tion entre l'*Angleterre* & la *France* depuis la rupture ouverte. L'opinion s'ac qu'enfin ce Monarque, voyant la Guerre commencée, a senti le besoin de s'in franchement pour en arrêter le cours, d'exhorter avec instance les deux Parties au repos présent & futur de l'*Europe* des sacrifices nécessaires, d'offrir, en un Médiation complette & sérieuse conjointement avec le Roi de *Prusse*. L'intentio Monarque, de se réunir dans ce cas avec l'Empereur de *Russie*, n'étoit pas connue du Gouvernement *François*; elle avoit encore été notifiée à celui de l' *ce*, dès le commencement de Juin, par le Ministre *Prussien* à *Londres*, Mr. de On aime donc à voir luire un dernier rayon de Paix. L'absence du *Premier-Co Paris* n'entravera point la Correspondance avec le Cabinet de *St. James*; au son Voyage pourroit la rendre plus rapide, en le rapprochant du *Détroit*. Les bots entre *Calais* & *Douvres*, qui alloient & venoient provisoirement jusqu'au ont dû reprendre encore leurs courses. Les 5. *p. c. cons.* sont à 49. Fr. 80. C Voici la substance d'un Arrêté *Consulaire* du 26. *Prairial*, concernant l'établ des Camps de Vétérans dans le ci-devant *Piémont* & sur les bords du *Rhin*. "

„ Il sera tracé pour chaque Camp une Enceinte, dans laquelle seront réunies les tions des Vétérans, destinés à le composer; elle sera placée dans une disposition saine, taire, & rapprochée, autant qu'il se pourra, du centre des Terres destinées à sa de Chaque Vétéran sera logé dans une Maison rurale. Les Maisons Nationales, exist le Terrein désigné pour l'emplacement des Habitations, seront affectées au logement térans. Il sera construit des Maisons rurales pour les Vétérans, qui n'auront pu ê dans les maisons Nationales. Chaque Camp sera entouré d'un mur élevé & crenelé construit une Halle au milieu. "

„ Le premier Camp de la 27me Division Militaire sera formé immédiatement après cation du présent Arrêté. Il sera placé le plus près possible de la Ville d'*Alexandrie* manière que, dans tous les cas, la partie de ce Camp la plus éloignée de cette pl soit pas distante de plus de trois lieues. Les Vétérans, qui doivent y être réunis, à *Alexandrie*, & jusqu'à l'installation du Camp, la Subsistance Militaire, ainsi que ment, comme les autres Troupes de la Garnison. Les Femmes & les Enfans auron Logement, & recevront les Vivres à raison de deux Rations pour chaque Femme, Ration pour chaque Enfant. Aussi-tôt après leur mise en possession de la portion qui leur sera concédée, ils seront payés de ce qui pourra leur être dû de leur Solde traite de l'an 11; ils recevront de plus, à titre de secours pour frais d'établisse nement d'un mois de cette Solde. "

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *du* 19. *Juin*.

„ La Médiation de la *Russie*, si elle a enfin lieu, ainsi qu'il faut l'espérer, ne heureusement que bien tardive & n'empêchera point, que la Guerre ne se pous

avec une animosité, funeste pour plus d'un Peuple. Hier, le Chancelier de ler a remis à la Chambre des *Communes* le Message suivant. "

GE R. *Sa Maj. a jugé convenable d'informer la Chambre des* Communes, *que* défense prompte & efficace *ainsi que pour la sûreté du* Royaume-Uni, *eu égard aux* connus *de l'Ennemi, comme pour avancer les moyens de pousser la Guerre avec toute* ur possible, *Elle croit nécessaire, qu'il soit incessamment mis sur pié & rassemblé des* is considérables; *&, à l'effet de faire la Guerre avec toute l'ardeur possible, ainsi* faire usage *du zèle & de l'enthousiasme de la Nation, Elle recommande à ses fidèles* s de prendre de telles mesures, *qui soient les plus propres à atteindre, sans délai,* la manière la plus efficace. "

Chambre, ayant entendu la lecture de ce Message, a résolu de le prendre en con- Lundi prochain. — Dès Mardi dernier l'on a cessé de donner des Passeports *France:* Plusieurs Familles ou Particuliers, qui étoient sur leur départ pour y , se voyent donc forcés malgré eux de rester en *Angleterre*, où cependant l'on point de représailles pour l'arrestation des *Anglois* en *France*. Toute communica- re les deux Pays est de nouveau rompuë; l'on ne respire, de part & d'autre, ité & vengeance: Les armemens de Vaisseaux de guerre se pressent avec une extrême: On travaille même le Dimanche: Dans le Bassin de *Chatham* l'on ncore quatre Vaisseaux de ligne & une Frégate. La mesure de se rendre maître de l'*Elbe* & du *Weezer*, si directement contraire à la Neutralité de l'*Empire*, qu'à l'indépendance du Corps *Germanique*, a causé ici à cet égard la plus surprise. En attendant, la Direction-générale des Postes a fait notifier hier, longtems que les circonstances ne changent point, les Malles pour le *Nord* de , retenuës à *Harwich* depuis le 7. de ce mois, seront expédiées par un Pa- , qui les transportera à *Gothembourg* en *Suède*, tandis que celles pour la *Haute Basse-Allemagne*, pour l'*Italie*, la *Suisse* & la *Turquie*, seront transportées par un ot à *Tonningen*, dans le Duché de *Sleswig*, au *Nord* de *Hambourg*." L'on attend atience, quelle sera la sensation, que de pareilles mesures, qui n'intéressent pas re seule, produiront sur le *Continent*. — L'*Espagne* jusqu'à-présent est assez pour ne pas ressentir le contrecoup de la nouvelle rupture: Notre Ministre, , a notifié au Cabinet de *Madrid*, que S. M. *Britannique* respecteroit sa Neu- aussi longtems que la *France* en feroit de même: Jusqu'ici l'on n'a point de ré- faisante à cette déclaration: Cependant l'on n'a pas aussi d'information offi- que le Gouvernement *Espagnol* ait fait mettre un *Embargo* sur nos Navires-Mar- dans la Baye de *Cadix*. — La Nouvelle, que le *Moniteur* a donnée récemment com- de ce dernier Port, sçavoir, que la Peste se seroit déclarée sur notre Escadre Méditerranée, est déclarée fausse ici, d'après les dernières Lettres, qu'on a reçuës Escadre: Les Troupes & les Equipages se trouvoient dans le meilleur état de santé." *conf. à 3. p. c.* 58. *Ann. conf. à 4. p. c.* 72. & trois huitièmes. "

HAYE, *le* 29. *Juin*. Les ordres définitifs de S. M. *Britannique* pour courir Vaisseaux *Bataves*, & la Déclaration de Guerre qui les a accompagnés, vien- nt suivis, de la part du Gouvernement de cette République, d'ordres sembla- s aux Vaisseaux *Britanniques*, ainsi que d'une Contre-Déclaration de Guerre, contenus dans une Publication du *Gouvernement-d'Etat*, arrêtée hier & pro- ée suite avec les formes ordinaires. En voici le Texte.

OUVERNEMENT-D'ETAT *de la* RÉPUBLIQUE BATAVE *fait sçavoir*. " que le Gouvernement *Britannique*, sans aucune offense ni provocation quel- de la part de cette République, a pu juger à-propos non-seulement de rappeller son résidant à *la Haye* depuis la Paix conclue à *Amiens*, avec ordre de quitter cette Ré- sans prendre congé; mais qu'en outre, dans le tems même que ce Ministre se trouvoit ns la Résidence de cette République, & que le Ministre *Batave* résidoit à *Londres*, ssent revêtus de leur Caractère public & sur le même pié qu'en pleine Paix, le dit ent *Britannique*, contre le Droit des Gens, a fait arrêter & conduire dans les la *Grande-Brétagne* les Vaisseaux & Bâtimens *Bataves*, parmi lesquels un très- ment retournant de Pays lointains vers les Ports de la Patrie avec de riches Cargai- marchandises, & naviguant en toute sécurité, sans soupçonner ni pouvoir soupçon- quelque danger; qu'enfin, comme si cette conduite n'étoit pas déjà trop contraire à commandée par la Paix, & comme si cette même bonne-foi n'exigeoit pas,

que les Vaisseaux, ainsi arrêtés, fussent sur-le-champ relâchés & délivrés de tout
go, tout ceci a été suivi au contraire, & sans aucune Déclaration de Guerre préa
Ordre du Roi du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* & de l'*Irlande*, pour expe
Lettres de marque & de Représailles générales contre la République *Batave* & ses Ha
„ *A ces Causes*, le *Gouvernement-d'Etat*, — considerant, qu'autant l'honneu
Etat que ses relations avec la République *Françoise*, sa haute Alliée, & non moins
général & bien-entendu de la Patrie, demandent impérieusement, que non-seule
mesures réciproques de défense convenable & courageuse, pour autant que celles-ci
été preparées, de concert avec la République *Françoise*, par des précautions prises à t
aussi toutes mesures d'attaque sérieuse & intrépide, qui sont au pouvoir de cette
que, soient adoptées immédiatement, & effectuées sans délai de la manière la plus
a jugé à-propos d'ordonner, comme il ordonne par la Présente, " qu'il sera dé
„ Lettres de Représailles générales contre tous Vaisseaux & Effets, appartenans
„ Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* & de l'*Irlande*, ainsi qu'à ses Sujets,
„ qu'aussi bien les Escadres, Vaisseaux & Bâtimens de guerre de l'Etat, que d'aut
„ seaux & Bâtimens, qui, à leur réquisition, seront pourvus de Lettres de marque
„ présailles générales à expédier en duë forme, pourront légitimement prendre,
„ ou détruire, tous Vaisseaux, Bâtimens & Effets, appartenans au Royaume *Bri*
„ à ses Habitans, ou à qui que ce soit demeurant sur le Territoire du Roi de la
„ *Bretagne*, ou sur tout Territoire *Britannique* quelconque. "

„ Pour cet effet, le Conseil de la Marine est chargé & autorisé par la Présente,
seulement d'expédier à tous les Officiers de l'Etat, commandant quelques Escadre
seaux ou Bâtimens de Guerre, les ordres nécessaires, en rappellant ceux déjà donné
du *Gouvernement-d'Etat* dans un but semblable, pour arrêter, prendre, emmen
truire les dits Vaisseaux & Bâtimens ennemis, armés ou non-armés, " excepté
„ tous ceux, qui exercent uniquement la Pêche, " & en général pour faire tout le
sible à l'Ennemi, — mais encore de délivrer, au nom du *Gouvernement-d'Etat*,
mément aux Placards & Ordonnances, émanés à ce sujet dans ce Pays, ainsi que
Réglemens déja arrêtés ou à arrêter encore par le *Gouvernement-d'Etat*, à tous les
de cet Etat, dûment qualifiés & le désirant, des Lettres de marque & de Repré
forme, & de les autoriser ainsi à arrêter, attaquer, prendre, détruire ou emmener
seaux, Bâtimens & Effets, appartenans à des Habitans du Royaume-Uni de la *Gra*
tagne & de l'*Irlande*, ses Vassaux & Sujets, ou autres Personnes, demeurant dans
des Pays, Territoires ou Domaines du dit Royaume *Britannique*; — le Conseil
étant chargé & autorisé, d'après la Constitution de l'Etat & à condition de se
aux Loix & Placards du Pays, de connoître de toutes sortes de Captures, arrestat
ses ou représailles, relativement à des Vaisseaux & Effets, dont on s'est saisi de la
dite, ou dont on se saisira à l'avenir, de procéder Judiciairement à leur égard, &
cer sur elles ainsi qu'on jugera être requis en bonne Justice. "

„ Et, afin que personne n'en puisse prétendre aucune ignorance, mais qu'au con
cun, que cela concerne par devoir, s'y conforme, & que sur-tout les Habitans
soient invités à contribuër, autant qu'il est en eux, par un zèle généreux &
pour la conservation de la chère Patrie, à faire à l'Ennemi commun un juste tort
par une attaque injuste, & commandé si impérieusement par le salut public, la Pré
publiée & affichée par-tout où ce faire est d'usage; & il est enjoint à toutes Autori
ciers & Justiciers y qualifiés, de donner les ordres nécessaires, pour qu'il soit
ment au contenu de la Présente, & qu'il y soit donné l'exécution requise. "

Le Gouvernement *Batave*, en exceptant encore les Bâtimens-Pêcheurs *Bri*
de ses ordres de Représailles, a donné une grande preuve de sa modération
espérer, qu'elle ne sera point perduë pour la réparation du dommage, cause
heureux Pêcheurs des Côtes de cette République par des Frégates *Angloises*
nuit du 24. au 25. de ce mois. Leurs Pinques furent chassées alors à l'impro
l'Ennemi, & une trentaine, de celles de *Katwyk* & de *Scheveningue*, surprises &
Depuis cette scène, à laquelle on croyoit ne pas devoir s'attendre d'après les
précédentes du Gouvernement *Anglois*, & d'après des procédés tout opposés de
cette République, la Pêche est suspenduë jusqu'à nouvel ordre.

La Commission d'Etat *Batave*, destinée à se rendre à *Bruxelles*, à l'occasion
ge du *Premier-Consul* dans la *Belgique*, est partie aujourd'hui pour cet effet de
L'Ambassadeur de *France* en cette Résidence, Mr. de *Semonville*, se mettra
en route pour *Flessingue*, afin d'y attendre *Bonaparte*.

A LEYDE, par ABRAHAM BLUSSÉ, le Jeune.